



VILLE DE SENLIS

Senlis, le 30 mars 2020

Chères Senlisiennes, Chers Senlisiens,

Une nouvelle semaine de confinement s'achève. Cette situation risque de perdurer plusieurs semaines encore. Il y a quelques jours, la municipalité vous adressait un courrier rappelant les mesures prises au niveau gouvernemental, ainsi que les mesures d'accompagnement que la Ville mettait en place afin de faciliter la vie de nos concitoyens. Nous souhaitons, tout au long de cette période si particulière, vous accompagner et vous renseigner de façon régulière afin de répondre au plus près à vos attentes, au quotidien. Ainsi, désormais, et durant tout le temps que durera le confinement, vous recevrez périodiquement, dans votre boîte aux lettres, un courrier à cet effet. Cela permettra notamment aux Senlisiens qui ne peuvent avoir accès à internet de rester informés.

Les déplacements

- Comme lors de la diffusion de mon premier courrier, vous trouverez en pièce jointe le document actualisé émanant du Ministère de l'Intérieur correspondant à la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire.
- **Le TUS** : Le réseau TUS fonctionne toujours mais il est réduit. Les lignes 1 et 4 sont maintenues et leurs parcours ont été largement modifiés par Transdev, afin de compenser en partie les autres lignes et permettre aux habitants de se rendre, entre autres, à l'Intermarché. Seul les bus de grande capacité sont en service, par précaution sanitaire, c'est pourquoi le centre-ville ne peut plus être desservi pour des questions techniques d'accessibilité. Des arrêts permettent néanmoins d'y accéder facilement à pieds (depuis la rue de la République par exemple). Des affichettes seront apposées sur les arrêts fermés ou modifiés.
- Des arrêtés municipaux ont été pris pour la fermeture du Parc écologique, du jardin du Bastion de la Porte de Meaux, du jardin du Roy et du jardin de l'Évêché. Pour rappel l'accès aux forêts est interdit.

Les commerces à Senlis

- Pour obtenir des informations sur les commerçants ouverts, leurs horaires d'ouverture et les services de commande et de livraison qu'ils proposent, vous pouvez soit :
 - contacter l'accueil de la mairie au 03 44 53 00 80
 - vous rendre sur le site : www.ville-senlis.fr/coronarivus-commerces
- Les pharmacies sont ouvertes.
- Les laboratoires d'analyses médicales :
 - Laboratoire Biomag Biogroup ouvert de 07h00 à 13h00
 - Laboratoire Brunehaut Bi 2000 ouvert de 07h00 à 12h30 ; fermeture à 12h00 le samedi.
- Les marchés alimentaires des mardis et vendredis sont suspendus jusqu'à nouvel ordre à compter du 24 mars 2020. Toutefois, certains commerçants ambulants prennent des commandes et assurent un service de livraison (informations sur le site de la mairie ou au 03 44 53 00 80)

Les services publics de la Ville

- Si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez :
 - Vous rendre sur son site : www.ville-senlis.fr
 - Vous rendre sur sa page Facebook : www.facebook.com/villeSenlis/
- Appeler au **03 44 53 00 80**
- **La Poste** reste ouverte aux horaires habituels.
 - La distribution du courrier et colis est organisée comme suit :
Pour la semaine du 30 mars au 3 avril, pas de distribution les lundi, mardi et samedi.
- **La Police Municipale** - Ses bureaux sont fermés au public.
En cas d'urgence, vous pouvez appeler le : **03 44 63 81 81** (une astreinte d'urgence vous répondra).
Les équipes patrouillent régulièrement dans la Ville.
- **La Gendarmerie** est joignable au **17**
- **SOS Femmes battues** : **3919** (numéro non facturé)
- **SAMU** : **15** ; **Pompiers** : **18**

La collecte des déchets

En raison de la réduction des effectifs, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) nous informe que :

- Les collectes des Ordures ménagères résiduelles et des emballages sont maintenues, tout comme celle des Points d'Apport Volontaire.
- Les collectes des déchets verts, des encombrants, et des cartons sont suspendues à partir du lundi 23 mars et jusqu'à nouvel ordre.

La solidarité

La Ville contribue, dans la mesure de ses possibilités, à la solidarité envers le personnel soignant. Ainsi, elle a distribué 600 masques aux 5 pharmacies senlisiennes, en attendant que celles-ci soient réapprovisionnées par le gouvernement, fourni du gel hydroalcoolique aux personnels médicaux, au titre de l'utilisation du reliquat de la dotation allouée par la Sous-préfecture pour le 1^{er} tour des élections et pris l'initiative d'une collecte de lunettes de protection auprès des collèges et lycées senlisiens.

Vous pouvez contacter la Direction de l'Action Sociale si vous avez un besoin précis ou si vous rencontrez des difficultés, mais aussi si vous souhaitez proposer vos services et entrer en contact avec les différentes associations qui œuvrent au quotidien auprès des personnes fragilisées :

- www.ville-senlis.fr/Famille/Coronavirus-ActionSociale
- www.ville-senlis.fr/Famille/Enfance/Coronavirus-Education-Jeunesse
- Et / ou appeler le : **03 44 32 00 72** ou **73**.

Notre commune continue de déployer des solutions d'aide aux familles.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure une permanence téléphonique (cf. numéro ci-dessus) et physique du lundi au vendredi aux horaires habituels d'ouverture afin de venir en aide aux plus fragiles et de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ sanitaire et social.


Les dépannages en bons alimentaires, gestion des situations d'urgence, renouvellement des attestations d'élection de domicile et remise des courriers aux domiciliés sont assurés en prenant des mesures de précaution pour nos agents et les personnes reçues.

L'équipe du CCAS appelle deux fois par semaine les seniors recensés sur la liste établie pour les périodes de canicule et les seniors des résidences autonomie. Elle reste à la disposition des particuliers et des associations qui souhaitent s'engager bénévolement pendant cette période.

Concernant la poursuite de l'accompagnement à la scolarité, les enseignants suivent les directives du Ministre de l'Éducation Nationale, à savoir :

- fournir des documents nécessaires (photocopies) aux familles qui ne peuvent pas imprimer.
- téléphoner une fois par semaine aux familles pour lesquelles les enseignants connaissent les difficultés des enfants et qui ne répondent pas aux mails des enseignants.
- suivre les cours proposés par la chaîne TV France 4.

Je vous remercie de respecter strictement les consignes de confinement et les gestes barrières, pour votre santé et celle des autres.
Je vous encourage à faire le soin de vous et de votre entourage et à participer ainsi au formidable élan de solidarité qui se met en place.
Recevez mes salutations chaleureuses



Pascale Loiseleur, maire de Senlis